

Référence: PS459-07/2013-JBP/CL.

Nous, Pole Star SA 11, Rue Paulin Talabot 31100 TOULOUSE

# Déclarons que l'équipement destine à être mis sur le marché, désigné ci-après :

Marque

: NAO®

Produit

: Bluespot Mini

Modèle

: BS112-M-A

# est conforme aux dispositions réglementaires définies par

#### les directives européennes

- à la Directive 1999/5/CE concernant les Equipements hertziens et les équipements et terminaux de télécommunications (R&TTE) se référant à :
  - o la Directive 2006/95/CE relative au matériel électrique destiné à être employé dans une certaine limite de tension
  - o la Directive 2004/108/CE relative à la compatibilité électromagnétique
- la recommandation 1999/519/CE du 12/07/99 relative à la limitation de l'exposition du public aux champs électromagnétiques (de 0 Hz à 300 GHz)

## les normes harmonisées

- EN60950-1 Matériel de traitement de l'information Sécurité
- EN301489-1/-17: Compatibilité Electromagnétique Standard pour équipement Radio et services
- EN300328 : Compatibilité Electromagnétique-Spectre Radio
- EN62479: Exposition des personnes aux champs électromagnétiques (10MHz-300GHz)

## Informations additionnelles:

Le dossier technique est disponible auprès de Pole Star SA, 11 Rue Paulin Talabot, 31100, Toulouse, FRANCE.

Fait à Toulouse, FRANCE, le 07/02/2014.

Nom et fonction du signataire : Jean Chenebault, Directeur Général.

Signature: